

Réunion du 2 mars 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procuration(s) :

Monsieur Etienne BURGER ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Louise RICHERT ayant donné pouvoir à Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Richard STOLTZ ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Pierre MARMILLOD

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Freddy ZIMMERMANN

**N° CG/2015/5 - Administration générale - 5  
Rapport sur la situation en matière de développement durable  
du Conseil Général du Bas-Rhin en 2014**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- prend acte du rapport sur la situation en matière de développement durable du Conseil Général du Bas-Rhin en 2014, notamment de l'avancement des projets inscrits à l'Agenda 21,
- approuve les priorités 2015 de la collectivité au titre de l'Agenda 21 : Développer le champ de l'économie sociale et solidaire ; Développer la prise en compte du développement durable dans le nouveau plan départemental de la lecture publique et la politique documentaire ; Construire et affirmer la vision d'aménagement et de développement du Bas-Rhin ; Développer l'articulation entre le TSPO et les territoires traversés, en matière de transports, d'aménagement et d'urbanisme ; Développer l'exemplarité de la collectivité en matière de déchets ; Inciter au recours aux filières de proximité et à la filière bio dans la restauration de collèges,
- prend acte de la nécessité de redéfinir la politique de la collectivité en matière de développement durable après l'approbation de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150302-lmc191823-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 09/03/15